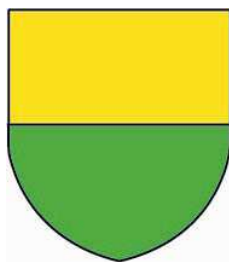


EMBARGO JUSQU'AU 15.12.2009



Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 26

Rolle, le 3 décembre 2009

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2009, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

Signalisation routière en localité (50 km/h)

Il y a quelques années, à la demande du Conseil communal, un panneau de rappel de limitation de vitesse à 50 km/h avait été placé à la sortie de Rolle, sur la route de Genève. Ce panneau, jugé « illicite » par la police, avait toutefois été maintenu par la Municipalité à des fins de prévention routière, afin de rappeler que le 50 km/h s'appliquait encore sur cette ligne droite qui « invite » à une certaine vitesse... Cette mesure semblait être frappée au coin du bon sens, mais le législateur aura sans doute pensé le contraire en interdisant ce type de rappels en Suisse, une signalisation pourtant légale en France, par exemple. Dès lors afin de permettre, sur la route de Genève, la poursuite des contrôles de vitesses par la gendarmerie vaudoise, qui enjoignait la Commune de Rolle à respecter la loi, ce panneau a été démonté le 17 novembre.

Commande de Flexicards

Les premières années « d'essai » qui proposaient deux abonnements de ce type à la population, via l'Office du tourisme, ont été couronnées de succès. La commande de ces « cartes journalières Commune » aux CFF devait toutefois être annoncée avant l'adoption, prévue le 15 décembre, du budget 2010 par le Conseil communal (4 abonnements y sont prévus). La Municipalité a donc anticipé cette autorisation, persuadée que le corps délibérant abonderait dans son sens le moment venu.

SCI système de contrôle interne

Désigné chef de projet en sa qualité de réviseur agréé, confirmée par une communication du 14 octobre de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, M. Rocco Giugno, boursier communal, a lancé cette procédure de contrôle interne à Rolle. En collaboration avec la fiduciaire BDO Visura.

Affaires du personnel

Mme Marianne Vanni, responsable des patrouilleurs, compte désormais 10 années d'activité au profit de la sécurité routière rolloise, une première décennie saluée à l'occasion d'une sortie des patrouilleurs le 4 novembre au Centre de la Blécherette (visite de la centrale d'alarme de la police cantonale). Au sein de l'administration communale, M. François Vonnez (services techniques) compte cette année 30 ans de fidélité à la Commune, Mme Milva Vellotti (contrôle des habitants) 20 ans, et Mme Hoy Perrelet (réception) 15 ans. Ils seront fêtés à l'occasion de l'apéritif de fin d'année du personnel communal, vendredi 18 décembre au DSR de l'A-One Business Center.

Dans le cadre de la réorganisation des services communaux, une nouvelle étape a été franchie par l'établissement de cahiers des charges pour l'ensemble du personnel. Les timbreuses destinées à améliorer le suivi et la gestion des horaires seront installées dès le début du mois de décembre, une période durant laquelle auront également lieu les entretiens annuels d'évaluation des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale.

ASPAIRE

Les communes partenaires sont invitées à désigner leurs délégués au Conseil intercommunal de l'Association scolaire et parascolaire de Rolle et environs. S'agissant de la délégation fixe, hors Codir dont font déjà partie MM. Belotti, Jaquet et Roland, la Municipalité a désigné M. Stéphane Zeugin. L'assermentation des déléguées et délégués est fixée au 17 décembre à 17h.00 à Mont-sur-Rolle.

Information du Médecin cantonal

La Municipalité a le regret d'informer la population de la fermeture définitive du cabinet médical de feu la Doctoresse Caroline Chilcott-Lauber, sis route de la Vallée 7 à Rolle. Les dossiers médicaux seront envoyés sous pli recommandé aux patients dans le courant du mois de décembre 2009 par l'assistante médicale de Mme Chilcott. Les envois non réclamés seront conservés sous scellés auprès de l'administration communale durant 3 mois, avant leur destruction sur ordre formel du Médecin cantonal. A sa demande, cette communication a déjà fait l'objet d'annonces dans la presse locale, entre les 9 et 11 décembre.

Grand-Rue : réfection dans le secteur parking de la Tête Noire

Cette opération rendue nécessaire par les aléas du temps et le report de la réfection de la Grand-Rue coûtera la somme de Fr. 24'464.40 aux contribuables rollois. Ne rien faire reviendrait à constater des « nids de poule en formation » après l'hiver. Il ne s'agit donc pas d'un investissement sur les futurs travaux, mais bien d'une dépense en pure perte à passer au « compte d'exploitation » d'un chantier en perpétuelle souffrance cantonale...

Bibliothèque communale

L'extension attendue de la bibliothèque, permise par la reprise de surfaces occupées par l'ex-préfecture de Rolle, s'est concrétisée durant l'été. L'ouverture de cette annexe en septembre dernier offre désormais davantage d'espace aux jeunes lecteurs. Les 9-15 ans bénéficient ainsi d'un « coin jeunesse » propre, séparé du groupe des 2-10 ans. Outre des bandes dessinées, les pré-ados ont à disposition des romans et documentaires susceptibles d'éveiller leur curiosité et d'ouvrir leur horizon. En 2008, sur 66'855 titres empruntés à la bibliothèque, 38'301 l'ont été par des enfants.

Horaires de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 24 décembre à 11h.30 au lundi 4 janvier 2010 à 08h.00.

Site internet de la Ville de Rolle

Prévue au budget 2009, la « reconstruction » du site web communal débutera cette année encore, selon le mandat confié à Ofisa SA. Un guichet virtuel est également à l'ordre du jour, à l'instar d'une cinquantaine de communes vaudoises déjà liées contractuellement avec cette société. Le nouveau site devrait entrer progressivement en vigueur dans le courant du mois de mars 2010.

Communiqués de presse

Les CFF informent la population sur les nouveaux horaires en gare de Rolle à compter de la mi-décembre 2009. De son côté, la Municipalité a communiqué le 23 novembre sa position aux médias s'agissant du projet de création de buvettes provisoires sur les quais de Rolle. Ceux deux documents figurent en annexe à ce communiqué No 26.

* * * * *

La Municipalité vous souhaite, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter